

# APPEL À PROJETS CONTRAT DE VILLE DE *Ouangani*

# 2024

Cet appel à projets concerne toute demande de subventions pour l'année 2024, au titre de la programmation du contrat de ville de Ouangani.

Toute demande de subventions entrant dans ce cadre se fera obligatoirement sous format dématérialisé et devra être déposée

**Au plus tard :**

**le 10 Février 2024 (heure de MAYOTTE)**

# PRÉAMBULE

## Cadre général

A/ La politique de la ville est une politique publique de proximité coordonnée à l'échelle nationale par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Elle a pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires en mobilisant des crédits spécifiques au bénéfice des habitants du quartier prioritaire, en complément des crédits du droit commun.

B/ Les subventions de la politique de la ville ont vocation à **financer des projets/actions**, et ne peuvent pas servir à financer des dépenses de fonctionnement général d'une structure.

Les demandes de subvention **ne doivent pas être inférieures à 2 000 €**. Les porteurs sont ainsi incités à développer des actions structurantes, et le cas échéant à **mutualiser leurs projets** avec d'autres acteurs qui travaillent sur la même thématique.

Les actions financées doivent bénéficier aux habitants du quartier prioritaire qui sont : Ouangani, Barakani/Hapandzo et Kahani.

## Appels à projets 2024

Les projets doivent s'inscrire dans les orientations d'un des 3 piliers définies ci-dessous. Les actions doivent bénéficier aux habitants des quartiers prioritaires politique de la ville.

*Les structures doivent présenter leur méthode de mobilisation des publics ciblés et outils de communication permettant de faire connaître, au public, son action et d'atteindre de nouveaux publics.*

## Orientations - Piliers du contrat de ville de Ouangani



### COHÉSION SOCIALE

- Action de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire ;
- Prévention et lutte contre les violences
- Accès aux droits, numérique
- Culture et valorisation du patrimoine ;
- Sport, Santé, Bien Être/Accès au sport pour tous et à ses métiers ;
- Renforcement de l'engagement des jeunes.



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- Actions permettant l'accès direct à l'emploi ;
- Accompagnement individuel/renforcé vers l'insertion permettant de construire des parcours personnalisés, en particulier pour les jeunes sans solution en termes de formation ou d'emploi ;
- Actions menées en faveur des jeunes diplômés du quartier prioritaire dans la recherche de leur premier emploi ;



### CADRE DE VIE

- Renouvellement urbain
- Actions de gestion urbaine de proximité ;
- Actions en faveur de l'environnement ;
- Actions d'embellissement des quartiers ;
- Actions d'améliorations de l'habitat
- Le maintien d'un cadre de vie apaisé

# Modalité de réponse et calendrier

## Les structures éligibles à l'appel à projets sont :

- › les associations loi 1901
- › les personnes morales de droit public

## Les critères généraux de recevabilité du projet sont :

### › Dossier complet

- Dossier de demande de subvention cerfa 12156\* dûment complété
- Le statut de l'association
- La copie de publication au Journal Officiel de la création de l'association
- Le récépissé de la déclaration de création à la Préfecture
- Une lettre de demande de subvention signée du Président de l'association ;
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, la liste d'émargement ainsi que la composition du bureau et du Conseil d'Administration
- L'avis de situation au répertoire Sirene).
- Compte rendu financier 2023
- Rib / Iban (avec le nom exact de la structure et en concordance exacte

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'INSTRUCTION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS



28/12/2023

Publication de l'appels à projets contrat de ville de Ouangani

10/02/2024

Date limite de dépôts des projets

20/02/2024

Comité technique programmation contrat de ville de Ouangani à 14h

28/02/2024

Comité de pilotage de la programmation politique de la ville de Ouangani à 9h

Vous êtes invité à déposer votre dossier de demande de subventions à la mairie de **Ouangani place Zakia Madi "service politique de la ville"** ou par mail [villeouangani.wadin@hotmail.com](mailto:villeouangani.wadin@hotmail.com)  
IMPERATIVEMENT AVANT LE :

**- 10 février 2024 -**

**Tout dossier reçu incomplet et/ou après cette date sera déclaré irrecevable**



## CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

### **Toibibou Wadin SAID**

Directeur de la politique de la ville



0269.62.86.09 / 06.39.27.05.37



Mairie de Ouangani, place Zakia Madi - 97670 Ouangani



[villeouangani.wadin@hotmail.com](mailto:villeouangani.wadin@hotmail.com)